



formation

Les stages découverte

emploi

Le télétravail

pratique

SCoT : placé à l'enquête publique

dossier

“Le bois dans tous ses états”



MARS
chocolat
france

3 RUE SANDLACH
BP 10036
67501 HAGUENAU CEDEX
T+33(0) 3 88 05 10 01
F+33(0) 3 88 05 10 02



ROC-ECLERC

Avec ROC-ECLERC, les obsèques sont moins chères



Pompes Funèbres
La Licorne

162, Grand Rue - SAVERNE
03 88 91 22 12

E.LECLERC

MARMOUTIER

A votre service

du lundi au jeudi de 8h30 à 20h,
vendredi de 8h à 21h, samedi de 8h à 19h.
Tél. 03 88 71 64 00

CHEZ
E.LECLERC
VOUS SAVEZ QUE
VOUS ACHETEZ
MOINS CHER.

UN MAGASIN DU GROUPE



E^{TS} ADOLFF

14, rue de la Gare
67700 SAVERNE

03 88 91 12 36

- ELECTROMENAGER
- IMAGE & SON
ANTENNES
- PETIT ELECTROMENAGER
- ELECTRICITE
- SANITAIRE

Des offres exceptionnelles
tout au long de l'année !

Liste de mariage



LE PRIX LE PRIX LE CHOIX LE CHOIX LE SERVICE LE SERVICE
La visite virtuelle de notre magasin sur
www.electromenageradolff.com

Sierf : 3033 2150 900034



© ratatam

SOMMAIRE

Pages

formation

Les stages découverte 4-5

dossier

“Le bois dans tous ses états” 6
 Les revenus de la forêt 7
 La fonction économique des forêts communales 7
 Panorama de la filière bois 8
 Les scieries 9
 Le bois, une énergie renouvelable et locale 11
 Produire du bois de chauffage, un métier 11
 Se chauffer, la chaudière à granulés de la famille Pfister 12
 Pourquoi construire en bois ? 13
 Bâtir une maison en bois, un rêve devenu réalité ? 14
 Se former à un métier de la construction bois 15

emploi

Le télétravail 17

pratique

SCoT : place à l'enquête publique 18

N° 2 / juin 2011

Le Mag a été réalisé par les équipes de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne et du Pays de Saverne, Plaine et Plateau.

Pour tout complément d'information, pour réagir aux articles, faire des suggestions pour les prochains numéros, vous pouvez nous contacter par e-mail adressé à le-mag@mde-saverne.org ou par téléphone au 03 88 02 13 13.

Editeur :
Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne
Association de droit local Alsace-Moselle enregistrée au Tribunal d'Instance de Saverne
16 rue du Zornhoff
67700 SAVERNE

Directeur de la publication :
Emile BLESSIG,
Vice-Président de la Maison de l'Emploi et de la Formation, Président du Pays de Saverne, Plaine et Plateau

Comité de rédaction :
Géraldine Mach, Isabelle Charbonnier-Aiguille, Frédéric Terrien

Conception graphique et mise en page : **ratatam • Haguenau**

Régie publicitaire :
Laurent Gassmann • Singrist
Tél. 03 88 71 44 39

Date de parution : juin 2011

Imprimeur : **OTT • Wasselonne**

Tirage : **44 000 exemplaires**

N°ISSN : 2112-3047



édito

EMILE BLESSIG
PRÉSIDENT
DU PAYS DE SAVERNE
PLAINE ET PLATEAU

2011 est proclamée année internationale de la forêt par les Nations Unies. Alors, quoi de plus naturel pour un territoire comme le nôtre qui est couvert par plus de 37 000 ha d'espaces forestiers, que de mettre le bois à la UNE de ce nouveau numéro du Mag !

Les trois fonctions essentielles du Développement Durable sont reconnues au bois. D'abord une fonction éminemment écologique avec la préservation des richesses naturelles et des paysages, des espèces remarquables, des zones ou réserves naturelles présentant un intérêt écologique, faunistique et floristique. Ensuite, une fonction incontestablement sociale, avec une vocation touristique qui se traduit, sur notre territoire, par 850 membres du Club Vosgien, dont la mission est la création et l'entretien de 200 km de sentiers pédestres balisés. Enfin, avec le développement du bois énergie, la fonction du bois a évolué et son caractère économique s'est véritablement renforcé.

Cela montre toute l'importance de célébrer la forêt et combien chacun de nous peut faire pour mieux la valoriser tout en préservant l'équilibre entre la nature et les besoins des hommes et assurer ainsi, dans la durée, une gestion durable et efficiente des forêts.

De la charpente à la maison à ossature bois, chauffée au bois, construire en bois est un choix écologique et de performance énergétique. Ce secteur a le vent en poupe et il est générateur d'emplois.

L'emploi « vert », c'est précisément le nouveau défi que s'est lancé le Pays de Saverne, Plaine et Plateau à travers la démarche de « Croissance verte ». Saverne figure parmi les trente maisons de l'emploi retenues pour participer au projet « Maisons de l'Emploi et Développement Durable », en partenariat notamment avec l'ADEME, le Ministère du Développement Durable et la démarche de Plan Climat Energie du territoire.

L'opération mobilise l'ensemble des acteurs économiques, de l'emploi, de la formation, de l'insertion et des experts du développement durable.

A ce propos, le projet intitulé « Dynamiser l'économie de l'habitat durable » porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a été labellisé Pôle d'Excellence Rurale. Ce projet, aussi ambitieux que nécessaire pour le respect de notre environnement, favorise, dans un cadre durable, l'activité économique et l'offre de services en matière de bois d'œuvre, de bois-construction, de bois-énergie et d'éco-rénovation.

Vous l'avez compris, ce dossier de juin est destiné à tous, passionnés, amateurs et professionnels du bois. Partez à la découverte des richesses insoupçonnées du bois.

Ce numéro vous ouvre les portes de la forêt et de la filière bois de notre territoire.

Bonne lecture !

Les stages découverte



Pour aller plus loin :

www.pole-formation-cci.org
www.apprentissage-alsace.eu
www.bas-rhin.chambagri.fr
www.cma.fr

Ouverts aux jeunes de 14 à 25 ans, scolarisés ou non, ils permettent de réaliser, pendant les vacances pour les scolaires, une immersion de 1 à 5 jours, dans un environnement professionnel. Très souples d'utilisation, ils sont mobilisables sur simple initiative du jeune, pour se familiariser avec la vie active, réfléchir à une orientation, tester un choix d'apprentissage... Ils peuvent être réalisés dans tous les secteurs d'activité: entreprise, commerce, association, exploitation agricole, artisan... Ils permettent de découvrir deux métiers différents dans la même entreprise ou le même métier dans des entreprises différentes.

En pratique, le jeune candidat recherche un employeur qui veuille l'accueillir. Le jeune ou l'entreprise s'adresse à la chambre dont relève l'employeur pour obtenir une convention de stage. Signée par les trois parties, elle assurera le stagiaire contre les risques professionnels.

L'équipe du Mag a rencontré Jason Parisse, 14 ans élève en 3^{ème} au collège Poincaré de Saverne, lors de son stage auprès de la société Giessler.

Le Mag : pourquoi fais-tu ce stage ?

Jason : A la maison, ma sœur aînée en terminale a dû se pencher sur son orientation dans l'urgence. Comme je suis le deuxième, je profite de son expérience et je préfère prendre un peu d'avance pour réfléchir à mon futur métier. Rien ne presse pour moi ; et je pense plutôt aller en seconde générale et continuer à chercher ce qui me plaît avant peut être de m'engager dans un apprentissage.

Le Mag : Pourquoi as-tu choisi le métier de couvreur ?

J : Lors des portes ouvertes organisées par les Compagnons du Devoir à Strasbourg, j'ai pris des informations sur les différents métiers, et couvreur, ça m'intéressait. C'est eux qui m'ont parlé du stage découverte. Nous avons pris contact avec la société Giessler qui a accepté de me recevoir.

Le Mag : Qu'est-ce qui te plaît dans ce métier ? Qu'as-tu appris ?

J : On réalise quelque chose. Quand on a fini son travail, on passe dans la rue et on peut admirer une toiture et en être fier ! C'est très physique. C'est pas un métier de « chochette ».



"Je préfère prendre un peu d'avance pour réfléchir à mon futur métier."

Jason Parisse,
élève de 3^e
au collège Poincaré
de Saverne

Hervé Macke : « Tout le monde est gagnant dans cette histoire ! »

Hervé Macke, directeur adjoint de la société Giessler à Saverne

« Le directeur et moi-même recevons le candidat en entretien préalable. On lui demande de se présenter et de nous exposer ses motivations, voire d'apporter ses bulletins scolaires. Nous avons besoin de le connaître avant de le présenter à nos clients et de nous assurer de son sérieux et de sa volonté de faire ce stage.

Etant en stage d'observation, il n'a pas un travail à fournir mais, il se doit d'être curieux, et de proposer un coup de main.



"Nous avons signé en 2010 1700 conventions de stage découverte en Alsace."

Bernard Stalter, Président de la Chambre de Métiers d'Alsace

« Cela fait environ 10 ans que nous proposons cette formule qui est en développement constant. En 2010, nous avons signé 1700 conventions de stage découverte en Alsace. Cela correspond à un vrai besoin mais ce n'est pas encore suffisamment connu.

L'objectif est d'inciter l'entreprise à recruter un jeune en contrat d'apprentissage. Cela permet au jeune et à l'entreprise de se tester mutuellement. La mission d'orientation de la CMA propose au jeune intéressé par un métier de l'artisanat un parcours d'orientation structuré : un entretien individuel, un stage d'orientation de 3 jours à la Chambre puis enfin un stage découverte. 50 % des jeunes suivis par la mission d'orientation font un stage découverte.

L'intérêt c'est également de faire la promotion des métiers, au même titre que les forums et sous une forme plus vivante.

Il doit apprendre à composer avec un collectif. On ne l'attend pas, c'est à lui de s'adapter à l'entreprise et pas le contraire. S'il est motivé, ça se passe très bien.

En fin de stage, nous lui demandons toujours de réaliser un petit bilan oral ou écrit ; « un rapport d'étonnement » dans lequel il nous fait part de ses découvertes. Cela nous permet de bénéficier d'un regard extérieur et neuf sur l'entreprise.



"J'utilise le stage découverte pour évaluer un futur apprenti..."

Jeannot Stutzmann, gérant du garage Citroën-Peugeot à Sarre-Union

Nous avons rencontré Jeannot Stutzmann, gérant du garage Citroën-Peugeot à Sarre-Union qui accueille pendant les vacances de février Gaëtan Beck, 14 ans, élève de troisième au collège Pierre Claude de Sarre-Union.

Le Mag : Qu'est ce qui vous motive à accueillir des stagiaires ?

Jeannot Stutzmann : J'utilise le stage découverte pour évaluer un futur apprenti, je vérifie sa motivation et son comportement. Le potentiel technique sur 5 jours, ce n'est pas possible.

Je souhaite également faire connaître le métier pour que l'ensemble de la profession en profite. Un jeune qui se pose des questions, qui hésite entre plusieurs voies, je l'accueille également. Ce stage est fait pour ça.

Le Mag : Et vous, Gaëtan, qu'est ce qui vous a motivé à faire ce stage ?

Gaëtan : Je ne veux pas poursuivre en seconde, je veux faire un apprentissage à la rentrée. Je suis d'accord pour continuer l'école mais il faut que ce soit plus pratique. Je voudrais faire un bac pro, puis un BTS.

Je suis attiré par la mécanique et je suis ici pour vérifier que ça me plaît. J'ai posé beaucoup de questions, j'ai appris beaucoup, c'est manuel, c'est un métier qui me plaît.

“

Viviane Marie, responsable du point A à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin : « c'est un excellent moyen pour un jeune de valider son projet d'apprentissage. Cela éclaire également l'entreprise dans le choix d'un futur apprenti. Au final, ça permet de réduire le risque de rupture anticipée du contrat d'apprentissage qui fait perdre beaucoup de temps à un jeune. Nous signons environ 700 conventions par an. »

Florence Cochon, conseillère formation à la Chambre d'Agriculture d'Alsace : « en 3 ans le nombre de conventions a triplé et nous avons actuellement environ 240 demandes par an. C'est une formule très prisée par les employeurs et nous facilitons au maximum les signatures de convention car c'est important qu'un jeune se confronte à différentes cultures d'entreprise. C'est la vraie vie ! »

”



“ Le bois dans tous ses états ”

Le bois, un matériau traditionnel en passe de devenir innovant

En France, l'ensemble de la filière bois emploie plus de 550 000 salariés appartenant à une cinquantaine de métiers différents, allant de l'ouvrier sylviculteur au menuisier-ébéniste ou au sculpteur, en passant par le bûcheron et le garde forestier, et qui relèvent de 50 000 entreprises.

Sur le territoire du Pays de Savernage, Plaine et Plateau, la forêt, publique ou privée, domaniale ou communale, recouvre une superficie d'environ 36 457 ha, soit près de 37% du territoire du Pays, l'équivalent de la moyenne régionale qui s'établit à 36,7%.

Il s'agit là d'un atout non négligeable que les communes propriétaires de forêts valorisent en conciliant des intérêts parfois antagonistes ; économiques, environnementaux et sociaux.

Sur le plan économique, la forêt constitue une véritable aubaine. Le mouvement en faveur des énergies renouvelables plébiscite le bois.

Les particuliers reviennent au chauffage-bois à condition de trouver un confort d'utilisation proche de celui des chauffages « modernes ».

Pour répondre à ce besoin de nombreuses solutions existent : poêles à granulés, chaudières à granulés plaquettes... L'offre se répand sur tout notre territoire rendant l'accès à cette ressource de plus en plus évident.

Le bois, c'est également un matériau que l'on redécouvre dans la construction. Là aussi, la technique évolue et les propositions des constructeurs sont variées et innovantes. Ainsi, on se met à bâtir des logements collectifs dans ce matériau qui permet des prouesses sur le plan thermique, à condition toutefois, d'être mis en œuvre dans les règles de l'art par des personnes correctement formées. Les professionnels nous le garantissent, dans ce secteur, il n'y a pas de problème de débouchés.



Les revenus de la forêt



Entretien avec Jean Michaely, maire de La Petite-Pierre

« Gérer une forêt, c'est d'abord recevoir en héritage un patrimoine et le transmettre aux générations futures, avec des perspectives et un potentiel préservé. C'est aussi agir au quotidien, vendre du bois, procurer des recettes pour le budget de la commune, réinvestir en infrastructures et travaux forestiers, créer des emplois en zone rurale. C'est enfin gérer un milieu naturel auquel sont attachés les usagers et préserver le cadre d'activités traditionnelles comme la chasse.

Aujourd'hui, les revenus de la forêt de La Petite-Pierre représentent 10 à 12% des recettes communales. Il y a 20 ans cette part représentait 50 à 60% des recettes dans le budget communal. Les raisons de cette chute vertigineuse : les tempêtes successives de 1990, 1999 et 2003.

La forêt communale de La Petite-Pierre est une forêt jeune, conséquence des coupes extraordinaires autorisées dans les années passées pour financer les gros investissements communaux

(éclairage public, assainissement, aménagement de voiries, etc.).

Ainsi, la forêt produit actuellement 1 000 à 1 200 m³ de bois / an. »

LES PRODUITS DE LA FORÊT DE LA PETITE-PIERRE RÉSULTENT DE :

- La vente de bois (les fonds de coupe pour bois de chauffe sont vendus 10 à 15 € le stère / les bûches 40 à 50 € le stère)
- La location des droits de chasse

chiffres clés

de La Petite-Pierre

- Population totale en 2008 : **617** habitants
- Superficie : **1957** ha
- **300** ha de forêt communale
- **1200** ha de forêt domaniale
- **20** ha de forêt privée



La fonction économique des forêts communales

Trois fonctions essentielles sont reconnues aux forêts :

- D'abord, une fonction écologique avec la préservation des richesses naturelles et des paysages
- Ensuite, une fonction sociale qui se traduit par l'accueil du public
- Enfin, la fonction économique

La production durable des ressources

Avec le développement du bois énergie (bois déchiqueté par exemple), le caractère économique de la forêt se renforce. Les forêts constituent une source de revenus non négligeable pour le budget communal des communes forestières.

La gestion de la forêt par l'ONF

La gestion foncière et patrimoniale incombant à l'Office National des Forêts (ONF) – par délégation de l'Etat – et aux communes dans le cadre de leurs propres compétences, comprend des missions essentiellement liées aux activités de production. L'aménagement forestier a pour principal objectif de maintenir et, si possible, d'améliorer l'aptitude de la forêt à assurer, sur le long terme, l'ensemble des fonctions écologiques, économiques et sociales, tout en garantissant à ses propriétaires – l'Etat, les communes ou les personnes privées – un revenu moyen appréciable.



© Fibois Alsace



Panorama de la filière bois

La filière bois en Alsace emploie 19 500 personnes dans près de 2 700 entreprises, essentiellement des Très Petites Entreprises en zone rurale. Sur notre territoire (Bassin d'emploi de Saverne/Sarre-Union), la filière bois propose plus de 1 500 emplois.

L'EXPLOITATION

Nous avons tous en tête l'image d'Idefix, pleurant dès qu'un arbre est abattu. Imaginer qu'abattre un arbre, c'est détruire la forêt, c'est un raccourci qui n'a pas de sens en France et encore moins en Alsace.

La France compte parmi les trois premiers pays forestiers d'Europe. La forêt française couvre plus du quart du territoire national ; elle conquiert chaque année 30 000 nouveaux hectares malgré une exploitation intense puisque 40 millions de m³ de bois sont récoltés chaque année ; 1,6 million de m³ en Alsace. En 2010, en Alsace, les ¾ de nos forêts étaient certifiées PEFC, ce qui place notre région au premier rang national en termes de certification.

L'Alsace est la 3^e région de France la plus boisée.

La sylviculture, la récolte forestière et le transport de grumes représentent près de 200 emplois sur notre territoire.

LES SCIERIES

La scierie est le lieu de la première transformation du bois. Avec 1 million de m³ de sciage par an, les 60 scieries alsaciennes représentent 11% de la production française. Sur le Pays de Saverne, nos scieries traitent 66 000 m³ de bois chaque année. Elles possèdent en général un haut niveau d'équipement et cherchent à donner plus de valeur ajoutée à leurs sciages en proposant des produits plus élaborés après séchage ou rabotage. La fabrication de palettes est également une activité très présente dans les scieries alsaciennes.

Les scieries de notre territoire emploient plus de 100 personnes.

LE BOIS CONSTRUCTION

Après la fabrication de fenêtres, de charpentes, ce secteur est aujourd'hui dynamisé par la construction de maisons en bois qui représente déjà 9% du marché de la construction individuelle. Certaines entreprises se diversifient et réalisent des logements collectifs, des collèges en bois.

Ce secteur emploie plus de 700 personnes, soit près de la moitié des emplois de la filière bois sur notre territoire.

LE BOIS AMEUBLEMENT

La plupart de nos menuisiers-ébénistes travaillent essentiellement avec des particuliers, ce qui explique qu'on trouve encore cette profession représentée parmi les rares entreprises de nos villages. **Ce secteur propose 200 emplois sur notre territoire.**

LE BOIS ÉNERGIE

On pense bien entendu à la bûche traditionnelle qui vient directement de la forêt ; on en consomme 450 000 tonnes par an en Alsace. Mais, comme « dans le bois, tout est bon » on récupère à chaque étape de la filière les sous-produits pour les transformer en plaquettes (170 000 tonnes consommées par an) ou granulés (11 000 tonnes consommées par an).

En termes d'emplois, ce secteur n'est pas très représentatif sur notre territoire compte-tenu de la forte tradition d'auto-production.

Le bois construction
emploie plus de

700

personnes, soit près
de la moitié des emplois
de la filière bois
sur notre territoire



© FFB67, section menuiserie

Sources : FIBOIS Alsace, Insee

Les scieries

Le bois est un matériau vivant qui a nécessité des dizaines d'années d'attention avant de pouvoir être exploité en scierie ; c'est un matériau noble qui mérite les plus grands égards. Dépositaires de ce capital, les scieurs ont en permanence le souci d'exploiter au mieux le potentiel de chaque grume. Evidemment, plus l'essence de l'arbre est rare – et chère –, et plus cette attention sera forte.

Les scieries alsaciennes consomment 1,7 millions de m³ de bois et produisent 1 million de m³ de sciages, qui, selon la qualité du produit, iront vers l'ameublement, la construction ou l'emballage.

Les sous-produits de la scierie iront quant à eux vers l'industrie papetière, la fabrication de panneaux de particules ou de granulés pour le chauffage.

Panorama des scieries en Alsace

Les scieries résineuses industrielles : 2 grandes unités de production (dont une au 25^e rang européen)

Elles se positionnent sur un marché de produits standards très concurrentiels commercialisés au travers de négoce et de distributeurs. Les produits sont distribués sur des distances importantes.

Les fabricants de palettes : 4 entreprises

Les fabricants de palettes sont surtout positionnés sur des produits sur mesure, hors standard et produits dans des délais maîtrisés. Ils sont distribués dans un rayon de 150 km auprès des industriels locaux.

Sources

- la filière forêt bois en AlsaceFibois
- Etat des lieux de la filière forêt-bois alsacienne
- Syndicat des scieurs d'Alsace
- Wikipédia

Les PME scieries résineuses : plusieurs dizaines de PME

Elles assurent un maillage du territoire notamment en zone rurale.

80 % des produits sont vendus localement, en majorité à des professionnels du bois (charpentiers ou menuisiers locaux).

Les scieries de feuillus : 3 unités spécialisées dont une spécialisée dans le hêtre (Scierie et Caisserie de Steinbourg), leader dans le quart Nord-Est en matière de capacité de transformation de hêtre.

Le marché des feuillus a une forte vocation à l'export contrairement aux résineux.



zoom

LE PILOTE DE LIGNE

S'il y a un domaine où l'opérateur mérite ce terme de pilote, c'est bien dans une scierie de feuillus, tant le pupitre commandant le banc de sciage ressemble à un cockpit d'avion. L'œil avisé, avec une vitesse et une dextérité incroyables, le technicien tourne et retourne sa grume, lance sa scie pour optimiser au mieux chaque grume.



LES LAMES DE SCIE : SOURCE DE TOUTES LES ATTENTIONS

Ces lames sont très fragiles et elles doivent être affûtées très régulièrement. Il est fréquent de trouver des objets métalliques dans les grumes sous forme de clous, mitraille ou balles perdues (à la guerre ou à la chasse). Changer une lame exige l'arrêt total du banc d'où une perte de productivité. Pour diminuer les arrêts, 2 points clés :

- Détecter avant le sciage la présence de mitraille en radiographiant les grumes ;
- Soigner particulièrement l'affûtage de la lame afin d'augmenter le temps de travail entre deux remplacements. Ainsi, les bons affûteurs s'arrachent tant leurs compétences rares (il faut 10 ans pour former un bon affûteur) sont stratégiques pour la scierie.

Chiffres clés

	ALSACE	PAYS DE SAVERNE
Nombre de scieries	60	8
Nombre de salariés	750	70
Volumes produits	1 000 000 m ³	66 100 m ³
Répartition	Résineux : 94% Feuillus : 6%	Résineux : 32% Feuillus : 68%

A la croisée des cristalleries Lalique, Saint Louis et de la verrerie de Meisenthal, venez déguster nos plats traditionnels et raffinés dans une ambiance agréable.

Michel ROTH Maître restaurateur

BANQUETS ET SÉMINAIRES RESTAURANT CHAMBRES D'HÔTES



1 rue Principale - 67290 Wingen sur Moder
www.ausouffleverrier.com

03 88 89 88 03

ausouffleverrier@wanadoo.fr

+ de 30 ans
d'expérience !

Vins blancs, rouges et rosés,
Champagne, Crémant,
Alcools blancs et bruns,
Whisky, Bières Hoepfner,
Bières Hirsch (bouteilles ou pression)
Jus de fruits, Sodas
Eaux plates et gazeuses
...



Jean-Philippe GAUTHIER

03 88 91 85 66

152, Grand'Rue

67700 SAVERNE

lesvinslalicorne@orange.fr



BIEBER- porte et fenêtre : le pari de l'écologie

L'entreprise est fortement engagée dans le développement durable : du bois labellisé FSC qui contribue à la lutte contre la déforestation des espaces boisés, des vernis et des peintures sans solvants, des matières issues du recyclage, du chauffage au bois, des produits de haute qualité isolante, ... confirment l'implication de BIEBER-BOIS dans ce domaine.

Cette filière est en pleine croissance et mutation, elle fait vivre 20 000 personnes en Alsace. On constate un manque de main d'oeuvre qualifiée comme charpentiers et menuiseries...

Les formations pour accéder aux métiers de Menuiserie qui proposent un CAP et un Bac Professionnel.

Les métiers de la filière forêt-bois sont nombreux, diversifiés et en pleine mutation.

Il existe un réel besoin en main d'oeuvre qualifiée, notamment dans le secteur de la Menuiserie.

BIEBER Menuiserie est à la recherche de personnes qualifiées qui ont des connaissances techniques et qui maîtrisent des logiciels spécifiques, des machines à commandes numériques, DAO, CAO...

Technicien Menuiserie BE - H/F - CDI

Poste basé à : Waldhambach (67)

A partir des données du bon de commande client, votre mission est de mettre à disposition de la fabrication les spécificités techniques, moyens et procédés opérationnels pour fabriquer des produits conformes à la demande des clients professionnels.

Sous la responsabilité du responsable du département menuiserie et en étroite collaboration avec les autres membres du bureau d'études (BE), vous assurerez la gestion des projets de menuiserie (coulissantes, menuiserie mixte bois alu...) commandés par une clientèle de professionnel (artisans, revendeurs, architectes,...). Vous prendrez en charge la vérification des plans de fabrication, réaliserez les saisies, vérifierez les accusés de commandes et confirmerez celles-ci. Enfin vous veillerez au lancement de la fabrication.

Dynamique et justifiant d'un fort relationnel vous souhaitez prendre un poste à responsabilité au sein d'une structure en plein essor.

Vos principales missions :

- Réaliser les dossiers de fabrication : plans, nomenclatures, gammes, programmes des machines CN... et les renseigner dans l'ERP Klaes.
- Participer aux Travaux Méthodes : amélioration, productivité et qualité.

Profil :

De formation Bac+2 Fabrication Mécanique, Menuiserie, vous possédez une première expérience (Méthodes-BE) et maîtrisez les outils DAO (Autocad, Klaes).

Nous vous proposons d'évoluer dans un univers technique performant pour valoriser votre sens de l'analyse et votre goût pour l'organisation industrielle.

Poste évolutif, avantages sociaux, tickets repas, frais de route...

Salaire : selon expérience

Réponses et discrétion assurées à toutes les candidatures. Merci d'adresser CV + lettre de motivation manuscrite.

BIEBER Menuiserie - 93 rue Principale - 67430 Waldhambach
Ou info@bieber-bois.com

Le bois, une énergie renouvelable et locale

Le bois énergie est l'utilisation du bois en tant que combustible.



On trouve essentiellement sur le marché 3 types de produits :

→ **Le bois bûche** : il représente actuellement la part la plus importante du bois énergie (consommation estimée à 450 000 tonnes/an en Alsace). Le bois bûche est principalement destiné aux particuliers.

→ **Le granulé** : il s'agit de sciures compressées. Egalement destiné aux particuliers, le granulé permet l'utilisation de chaudières à alimentation automatique.

→ **La plaquette** : issue du broyage de rémanents, houppliers, elle correspond à une valorisation de produits de la forêt, qui par ailleurs, ne trouvent pas ou peu de débouchés. Elle est principalement destinée aux chaudières collectives.

Produire du bois de chauffage un métier

M. et Mme Helminger exploitants agricoles bio à Erckartswiller cherchaient une activité complémentaire afin de diversifier leurs revenus. En 2004, lorsqu'ils installent une chaudière bois à plaquettes pour leur logement, ils y entrevoient une opportunité de développement économique. Au printemps et à l'été, ils se concentrent sur leur activité agricole et pendant la morte saison (automne, hiver) l'activité bois de chauffage prend le pas.

Le Mag : Comment se déroule votre activité ?

M et Mme Helminger : Nous possédons peu de terres boisées et nous passons donc par l'achat sur pied du bois à l'ONF. Ensuite, un prestataire de service s'occupe du broyage sur place. Puis, nous devons sécher les plaquettes pendant 3 à 6 mois. Pour cela, nous avons investi dans un hangar de 500 m², de quoi stocker près de 7 000 m³ par an. Nous nous sommes spécialisés dans le soufflage avec l'achat d'une benne spécifique. 90% du volume est livré par ce système où la poussière est récupérée.

Le Mag : Quel est votre statut et quels sont vos marchés ?

M et Mme Helminger : L'activité plaquette se distingue de notre activité d'agriculteur puisque nous avons créé une entreprise individuelle.

Notre marché principal se tourne vers les collectivités mais nous vendons également à des dizaines de particuliers, dans un rayon de 80 km.

Depuis 2010, nous nous sommes engagés dans le label de qualité Fibois Alsace et devons remplir un cahier des charges strict, un gage de qualité pour nos clients.



un hangar de 500 m²
7 000 m³ de stockage



Se chauffer

La chaudière à granulés de la famille Pfister

Karine, Christian et leurs 3 enfants vivent dans le village de Neuwiller-les-Saverne. En juin 2010, ils décident de remplacer leur ancienne chaudière au fioul. Ils nous expliquent leur choix.



Le Mag : Comment avez-vous choisi la chaudière à granulés ?

Famille Pfister : Nous avons d'abord fait des recherches sur Internet et avons étudié la possibilité d'utiliser du chauffage solaire, une pompe à chaleur... Mais ces solutions étaient inadaptées dans notre cas.

Nous vivons dans une maison ancienne avec beaucoup de bois et le chauffage au bois nous paraissait une manière authentique, familière et de proximité pour nous chauffer. Le bouche à oreille et une connaissance nous ont confortés dans notre choix.

Le Mag : Comment s'est passée l'installation de la chaudière ?

Famille Pfister : Notre chauffagiste a installé la nouvelle chaudière à l'emplacement de l'ancienne et les 3 cuves de fioul ont été remplacées par un silo pouvant contenir jusqu'à 6 tonnes de granulés. Nous n'avons pas eu besoin de changer les radiateurs mais seulement le branchement. Et le système d'eau chaude est aussi raccordé. L'installation est très rapide : une demi-journée suffit.

Le Mag : Au quotidien, comment cela se passe-t-il ?

Famille Pfister : Notre chaudière est automatique, nous avons donc peu de réglages à faire. Les 13 radiateurs de la maison sont réglés au maximum et c'est la chaudière qui gère automatiquement la chaleur à l'intérieur. Nous chauffons 200 m² et nous n'avons pas besoin d'un autre type de chauffage d'appoint.

Nous devons vider le bac de récupération des cendres une fois par mois et celui-ci sert de compost pour le jardin, ainsi rien n'est perdu. Tous les ans, comme pour toute chaudière, nous devons effectuer un entretien.

Le Mag : D'où proviennent les granulés ?

Famille Pfister : Nos granulés proviennent d'Allemagne. Un camion citerne vient nous livrer 2 à 3 fois par an et en moins d'une heure notre silo est rempli. Nous faisons une commande groupée avec les autres habitants du village qui possèdent une chaudière à granulés.

Nous aurions souhaité acheter les granulés en Alsace mais la filière est encore peu développée et le rapport qualité prix est moindre.

Le Mag : Parlons finance, quel est le coût ? Avez-vous bénéficié d'aides ?

Famille Pfister : Le coût total de l'installation a été de 15 000 €. C'est à peu près le double du coût de l'installation d'une chaudière au fioul. Cependant, nous avons déjà constaté, sur notre première année, une économie de l'ordre de 700 €.

Par ailleurs, nous avons bénéficié d'un crédit d'impôt de l'ordre de 25% et nous attendons la réponse pour l'aide de 1000 € de la Région Alsace.

Ainsi, nous devrions arriver à un retour sur investissement en 2 ou 3 ans.

700€

d'économie la première année et un retour sur investissement en 2 ou 3 ans



Pourquoi construire en bois ?

« Si tu es malade, vas voir le médecin. Si ça continue, construis une maison en bois » proverbe scandinave. Avec Pascal Demoulin, architecte-urbaniste au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, nous avons essayé de comprendre l'engouement et les résistances face à la construction bois.

Le Mag : A quand remonte la construction bois sur notre territoire ?

Pascal Demoulin : La construction en bois dans notre région est très ancienne ; on trouve dans la préhistoire des huttes à partir de pieux de bois enfoncés dans le sol. Les celtes assemblent des bois longs. Au Moyen Âge, se développe la construction en pans de bois avec des remplissages. C'est dans les assemblages des bois que les hommes progresseront faisant naître le savoir-faire des charpentiers.

La construction bois est originellement liée à la disponibilité de la ressource ; chez nous on construit une structure bois que l'on remplit avec de la pierre, du torchis ou de la terre... Contrairement au Canada où la structure est faite de rondins empilés. Là-bas, la ressource bois est plus abondante.

Le Mag : Peut-on parler de retour de la construction bois ?

PD : On doit revenir à des constructions mixtes qui valorisent les ressources locales ; dont le bois. Ça permet de réduire la consommation d'énergie grise. Le bois bien choisi, non traité, permet de réduire la pollution interne des logements. Il est bon pour l'environnement puisqu'il stocke du CO₂ tant qu'il n'est pas détruit.

Le Mag : Quels sont les freins au développement de la construction bois ?

PD : Ce sont nos propres représentations. Tenez, citez m'en quelques unes !

Le Mag : Le bois ça pourrit !

PD : C'est vrai ! Il n'existe pas de bois imputrescible. On minimise ce problème en choisissant les essences les plus appropriées et en réduisant les facteurs de pourrissement que sont l'humidité, l'oxygène et la lumière. On doit veiller à une meilleure étanchéité, protéger les poutres exposées avec des planches à pourrir par exemple. C'est vrai que cela nécessite plus d'entretien. Alors, on peut trouver des temples japonais en bois qui ont 2 000 ans ou des maisons en colombages du 16^e siècle.

Le Mag : Le bois, ça brûle !

PD : Oui mais la structure tient au moins une heure tandis qu'une structure métal s'écroule en 10 minutes. La plupart des personnes qui meurent dans un incendie meurent intoxiquées, or le bois est moins toxique que les autres matériaux utilisés en construction. Prenons le cas des fenêtres en bois, elles se rétractent mais ne dégagent aucune vapeur toxique.

De plus, à l'intérieur le bois est souvent recouvert de plâtre qui est résistant au feu.

Le Mag : Le bois, c'est plus cher !

PD : A ceux qui disent que le bois est plus cher (+10%), on peut répondre que ce surcoût est lié à la qualité de la mise en œuvre de ces maisons et à la compétence des professionnels qualifiés.

Et puis, on peut envisager de réduire la surface de sa maison pour ne pas dépasser son budget en réfléchissant à l'évolution de ses besoins tout au long de la vie...

Le bois bien choisi, non traité permet de réduire la pollution interne des logements

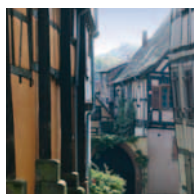


Bâtir

une maison en bois un rêve devenu réalité ?

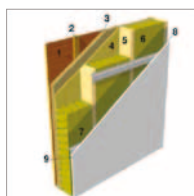
« Quand on est enfant et que l'on veut construire une maison, on bâtit une cabane en bois ». Les français plébiscitent la maison en bois. Ce marché a plus que doublé au cours de la décennie 2000-2010. Et ce mouvement devrait se poursuivre, porté par l'engouement des français pour des maisons plus écologiques, une réglementation plus favorable au logement performant et un recours croissant à la préfabrication en usine qui permet d'abaisser les coûts.

Mais parler de maison en bois requiert de distinguer quelques types constructifs :



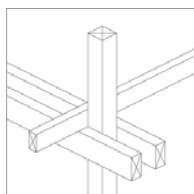
- Le concept traditionnel encore très présent en Alsace :
Le colombage

La technique du colombage a été très utilisée en France à partir du Moyen Âge. Elle fait appel à des éléments de bois verticaux et des traverses horizontales de fortes sections, entre lesquels un remplissage est effectué en torchis, briques ou terre.



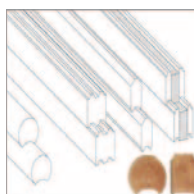
- L'ossature bois

L'ossature bois, évolution du colombage, est une structure composée d'un tramage régulier de pièces de bois verticales disposées tous les 40 à 60 cm (les montants) et de pièces horizontales en partie haute, basse et médiane (les traverses et les entretoises). Sur l'ossature bois ainsi formée, un panneau bois est fixé, offrant au bâti une rigidité exceptionnelle. Les cavités du panneau à ossature bois sont remplies avec un isolant. Ce système permet la mise en œuvre de tous les types de revêtements intérieurs et extérieurs.



- Le poteau-poutre

Le système constructif « poteau-poutre » consiste à ériger le squelette de la maison avec des poteaux et des poutres de fortes sections. Espacés à intervalles réguliers (de 2 à 5 m), ils constituent la structure de la maison. Les panneaux et les isolants ferment la structure porteuse et sont en général posés lors du chantier.



- Le bois massif empilé

Il s'agit de la plus ancienne technique de construction bois. D'épaisses pièces de bois de section ronde (rondins) ou carrée (madriers) sont empilées horizontalement.

Se fo

à un métier

Reportage

Le bois utilisé dans la construction a bien des atouts, notamment, en matière de performance thermique.

Mais, c'est à la condition d'être assemblé dans les règles de l'art et de maîtriser des compétences de plus en plus pointues pour en tirer le meilleur profit.

Les entreprises de charpente et de construction bois peinent à trouver des professionnels pour accompagner le développement de leur activité. Sur le territoire de Saverne/Sarre-Union, si elles sont bien implantées, il n'existe pas encore pas de formation à la construction bois. C'est aux alentours de Strasbourg que nous avons pu rencontrer des élèves et des professeurs engagés dans cette voie.

Christophe Sauer
et Yann Chauvet

Didier Mathis



rmer

de la construction bois : des débouchés assurés !

Lycée Le Corbusier

Le lycée Le Corbusier à Illkirch-Graffenstaden propose la formation CAP charpente bois en formation initiale ou par apprentissage et depuis 3 ans, le Bac Pro Technicien Constructeur Bois en formation initiale.

Christophe Sauer, professeur de charpente dans les sections en CAP charpente, Bac pro technicien construction bois et Intervention Patrimoine Bâti :

« Une de nos difficultés, c'est l'orientation des jeunes vers les métiers du bois. Nous sommes situés dans une aire urbaine et ils ne savent pas ce qu'est une charpente en bois. Les jeunes qui sont dans ces sections n'y sont pas par choix, c'est une de nos difficultés. L'impact de la mode verte est faible. Nous sommes toujours en pénurie de candidats. »

Yann Chauvet, 17 ans de Wasselonne,
2^{ème} année Bac Pro TCB

« Ce qui m'attire c'est la polyvalence de l'enseignement sur le bois. J'ai fait un stage dans l'entreprise de charpente Hopfner de Thal Marmoutier ; ça m'a plu. J'ai aimé l'ambiance, l'activité physique et monter sur les toits. J'aimerais bien faire un apprentissage auprès d'une société de charpente car gagner ma vie me motive. »

Dany Chamley, 16 ans de Villé (68),
2^{ème} année Bac Pro TCB

« Dans ma famille, on a toujours travaillé le bois. Mon père est scieur et mon oncle est menuisier agencier. Maintenant que je suis en seconde année en formation initiale, j'aimerais faire plus de pratique et faire un apprentissage. Je vais certainement me réorienter à la rentrée prochaine et commencer une formation dans l'agencement. »

Lycée Couffignal

Le Lycée Couffignal de Strasbourg propose un BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat très couru.

Didier Mathis, enseignant CFAO et fabrication en BTS SCBH témoigne :

Le Mag : Quelles sont vos sources de recrutement ?

Didier Mathis : Chaque année, nous avons 12 places pour 130 demandes et ça augmente chaque année ! Les candidats viennent de toute la France à la suite d'un Bac Pro, d'un Bac STI ou d'un Bac S. La sélection est réalisée sur dossier et nous privilégions la motivation, les capacités conceptuelles et le sens pratique.

Le Mag : Quelle est la spécificité de l'enseignement dispensé ?

DM : La formation est très complète, dans un environnement disposant des moyens technologiques modernes. Régulièrement sont organisés des chantiers réels, sur des projets réels. Les étudiants font de la conception, des études thermiques, de la gestion de chantier et de l'organisation. Les deux années de formation suffisent à peine ! L'enseignement évolue tout le temps car l'environnement bouge beaucoup.

Le Mag : Savez-vous ce que deviennent vos élèves ?

DM : Certains poursuivent leurs études dans des écoles d'ingénieur – comme celle d'Epinal spécialisée dans le bois. D'autres choisissent de travailler immédiatement, ils s'orientent vers des entreprises de construction bois de caractère industriel et d'une certaine taille.

“

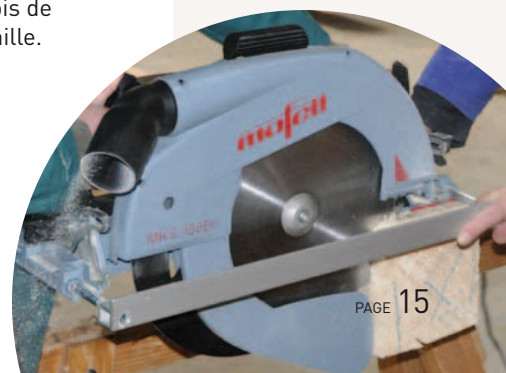
Mathilde 21 ans originaire de Moselle et Anthony 20 ans originaire de Strasbourg, tous deux sont en première année après un Bac STI génie mécanique :

« Faire de la maison-charpente, c'est l'avenir. Le bois est un matériau naturel, résistant et écologique qui permet de construire rapidement. L'enseignement au lycée est de qualité avec des professeurs qui « maîtrisent ». Nous ne savons pas encore si nous voulons travailler ou poursuivre en école d'ingénieur. Ce qui est bien c'est que les cours restent suffisamment généraux pour aborder une autre formation. Nous ne nous inquiétons pas pour les débouchés professionnels. »

”

⊕ www.lyceecorbusier.com

⊕ www.lyc-couffignal-strasbourg.ac-strasbourg.fr



La voix et l'oreille de votre Région

puberg 90 - Ingwiller 96.8 - Saverne 100.7 Mhz



Numéro 1 dans le cœur de ses auditeurs !

www.radio-estfm.com

Ecoutez nous sur internet



Outils professionnels
pour la forêt et le jardin

2 place Saint-Nicolas
67700 Saverne

03 88 91 16 60

bender.motoculture@orange.fr

www.bender-motoculture.fr



100%
elsässisch
la bière 100% alsacienne



C'est en Alsace que nous avons récolté pour vous l'orge et le houblon, c'est en Alsace que le maltage et le brassage ont été réalisés, c'est donc exclusivement en Alsace que Licorne Elsass est fabriquée, et c'est en Alsace que vous pouvez la déguster !



www.brasseriehellcorne.com



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Le télétravail

Gain de temps, économie d'espace et de temps, meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, le télétravail séduit de nombreux adeptes. S'il ne représente que 8% des travailleurs en France, le développement des TIC, la tertiarisation du travail et la nécessaire réduction des déplacements plaident pour sa généralisation.

Qu'entend-on par télétravail ?

«Le télétravail est une forme d'organisation et/ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de travail et dans laquelle un travail qui aurait pu être également réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ces locaux de façon régulière».

Accord National Interprofessionnel du 19 juillet 2005).

Le télétravail se décline selon trois formes :

- la plus connue : à domicile
- itinérante : c'est le nomadisme pratiqué par les personnes en déplacement (hôtels, gares...)
- en télécentre, lieu spécialisé et dédié au télétravail.

Pour répondre aux réserves liées à l'isolement social et à l'exigence d'équipements informatiques performants, les collectivités, voire les intéressés en personne investissent dans des solutions intermédiaires : télécentres, espaces de co-working...

A ce propos, la Maison de l'Emploi et de la Formation lancera prochainement une enquête sur ce sujet auprès des actifs du territoire.

Et les indépendants ?

Ils ne sont pas télétravailleurs au sens légal du terme puisqu'ils n'ont pas de contrat de travail. En fait, ils se considèrent comme télétravailleurs par analogie de langage lorsqu'ils utilisent les TIC et en n'étant pas de ce fait dans l'obligation d'aller chez leur client pour effectuer leur prestation.

Tous se retrouvent dans le phénomène SOHO (Small Office Home Office) : «travailler à la maison»

Quelques conseils pratiques pour bien travailler chez soi ?

- Se discipliner et s'organiser.
Ex: s'habiller comme pour partir le matin plutôt que d'attaquer la journée en pyjama
- Circonscrire un lieu défini et fermé. Investir dans un vrai mobilier de bureau.
- Se protéger des proches qui pensent qu'étant à la maison, on ne travaille pas. S'isoler, préciser ses horaires de travail à ses interlocuteurs et les respecter.

Travailler à la maison présente des avantages :

- + Efficacité : moins de stress et plus d'efficacité liée à l'absence de trajet et à une meilleure gestion vie personnelle et vie professionnelle
- + Economie : cela permet d'éviter la location ou l'achat de bureaux
- + Réduction des gaz à effet de serre causés par les déplacements
- + Attractivité et fidélisation : peut permettre d'attirer des collaborateurs qui veulent se mettre au vert

Mais quelques inconvénients sont pointés du doigt :

- Un vide juridique sur le temps de travail, les accidents, la prise en charge des équipements...
- Une moindre cohésion : cela limite les contacts entre les collègues
- La nécessité de disposer d'une connexion ADSL et d'un accès illimité et sécurisé au réseau
- L'isolement : l'employeur ne peut plus exercer le même contrôle ; cela suppose une relation de confiance et un management par objectifs

+ Pour aller plus loin :

Projet «télétravailler en Pays de Saverne, Plaine et Plateau»

www.mde-saverne.org

www.zevillage.net : la communauté de référence sur le sujet

www.monbureaudansmonjardin.fr : une offre de bureau à ossature bois originale

www.syntec-informatique.fr : livre vert «le télétravail au service du développement durable» (janv. 2010)

www.strategie.gouv.fr : rapport sur «le développement du télétravail dans la société numérique de demain» (nov. 2009)



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE SAVERNE

Place à l'enquête publique

Au terme de six années de travail et de concertation, les élus des communautés de communes du Pays de Hanau, de la Région de Saverne, du Pays de Marmoutier, de la Sommerau et des Côteaux de la Mossig, ont arrêté l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la région de Saverne par délibération du 22 décembre 2010.

Le SCoT est l'outil de planification d'un territoire regroupant plusieurs intercommunalités. Il permet de penser l'avenir d'un territoire sous tous ses aspects : urbanisme, déplacements, habitat, environnement, développement économique...

Document d'urbanisme prospectif et ambitieux, il dessine l'organisation du territoire de la région de Saverne à l'horizon 2020, en cherchant un équilibre constant entre développement et gestion économe de l'espace, croissance économique, respect de l'environnement et équité sociale. Autant de principes qui forment les piliers du développement durable.

Une enquête publique est organisée afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations et ses suggestions relatives au projet de SCoT. L'enquête se déroulera du lundi 6 juin au mercredi 13 juillet 2011 inclus.

Les habitants peuvent consulter le dossier complet et consigner leurs observations au siège du syndicat mixte du SCoT de la région de Saverne, dans chacune des 71 communes et dans chacun des 5 sièges des communautés de communes.


Les observations peuvent également être adressées à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur :

- Soit par courrier adressé au Syndicat mixte du SCoT de la région de Saverne, Maison de l'Emploi et de la Formation, 16 rue du Zornhoff, 67700 SAVERNE
- Soit par télécopie au 03 88 91 69 61
- Soit par courrier électronique, à l'adresse : contact@scot-region-saverne.org

Ces observations sont tenues à la disposition du public au syndicat mixte.

L'objectif est de pouvoir disposer, d'ici la fin de l'année 2011, d'un schéma approuvé, afin de donner un cadre cohérent au développement du territoire du SCoT de la région de Saverne.

Pour tout renseignement complémentaire : www.scot-region-saverne.org



L'enquête
se déroulera
du lundi 6 juin au
mercredi 13 juillet
2011 inclus

Du 2 au 13 juin 2011

Festival des paysages

Pour sa 6^e édition, la Grange aux Paysages organise le festival des Paysages du 2 au 13 juin 2011. La thématique qui servira de fil rouge cette année est « l'habitat et l'art d'habiter le paysage ».

De l'Alsace Bossue à la proche Moselle, en passant par le pays de Sarre-Union et La Petite-Pierre, le festival vous réserve un programme vitaminé au travers de concerts, d'expositions, de spectacles vivants, d'ateliers, de conférences, de sorties et d'animations découverte.



➔ Un avant goût de notre programme à consulter sur www.grangeauxpaysages.fr

Informations & inscriptions :

La Grange aux Paysages

90, rue principale - 67 430 LORENTZEN

Tél. 03 88 00 55 55 / info@grangeauxpaysages.fr



Du 6 au 12 août 2011

Raid aventure

Du 6 au 12 août 2011 aura lieu la 7^e édition du Raid aventure. Un séjour jeune (14 / 18 ans), organisé par 4 Services Animations Jeunesses voisins : le Pays de Saverne, le Pays de Hanau, le Pays de la Zorn et la région de Brumath. Il s'agit de traverser le Bas Rhin de Wissembourg en passant par les Vosges, Sélestat et de remonter sur Strasbourg à vélo, en canoë, en pratiquant l'escalade, la course d'orientation, des épreuves physiques et de réflexion avec comme fil conducteur, l'écocitoyenneté et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

➔ Rendez-vous sur : <http://saj.payszorn.com/videotheque,34326,fr.html>

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent par équipe de trois jeunes. N'hésitez pas à contacter le service jeunesse de votre territoire pour plus d'information et vous inscrire.



welcomebyzance.fr // photos : P. Bogner, Matton // Mai 2011

Pays de Saverne Plaine et Plateau vous n'êtes jamais loin du TER le plus proche!

Adieu stress et bouchons, oubliées les hausses du prix de l'énergie, dans le Pays de Saverne Plaine et Plateau, près de 30 gares ou points d'arrêt TER simplifient vos déplacements. Ils vous permettent de voyager, en train ou en car, à

petits prix tout au long de l'année. Proche de tout, TER Alsace est proche de vous. Pour en savoir plus : www.ter-sncf.com/alsace ou Contact TER Alsace au 0 800 77 98 67 (appel gratuit depuis un poste fixe).



TER ALSACE. POUR ÊTRE BIEN, BOUGEONS MIEUX.